

(N° 89.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 7 MARS 1866.

Augmentation du personnel du tribunal de première instance de
Bruxelles ⁽¹⁾.

Amendement proposé par M. le Ministre de la Justice.

ART. 2.

Le personnel du tribunal de première instance de Charleroy est augmenté d'un juge.

(1) Projet de loi, n° 54.

Rapport, n° 84.
